

Procurez-vous des produits écoresponsables !

Trois programmes de subvention environnementaux pour les citoyens de Brossard

Brossard, le 23 avril 2015 – La Ville de Brossard offre, encore une fois, à ses citoyens l'occasion de profiter de programmes de subvention liés à l'environnement en les invitant à se procurer, à moindre coût, des produits écoresponsables tels des couches lavables, une lame déchiqueteuse ou une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie. Pour participer à ces programmes, les Brossardois doivent s'inscrire soit par téléphone ou sur le site internet de la Ville.

Couches lavables

Le premier programme proposé consiste à encourager l'utilisation de couches lavables par les parents de nouveau-nés. Une subvention de 50 % du coût d'achat de couches lavables, jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant, est offerte aux familles brossardoises désirant en bénéficier.

L'utilisation d'une seule couche lavable permettrait de détourner l'équivalent de 230 couches jetables des sites d'enfouissement. De plus, une couche jetable prend entre 200 et 500 ans à se décomposer partiellement, selon les conditions environnantes. L'utilisation de couches lavables permettrait donc de réduire le volume de matières destinées à être enfouies, ainsi que les impacts environnementaux qui en résultent.

Lame déchiqueteuse

Afin d'encourager la pratique de l'herbicyclage comme solution première pour se départir écologiquement du gazon, la Ville offre une subvention de 20 \$ à l'achat d'une lame déchiqueteuse pour une tondeuse. L'herbicyclage, qui consiste à laisser les rognures (finement coupées) au sol après la coupe, est un excellent moyen d'obtenir un engrais riche et naturel pour la pelouse. Rappelons que selon le règlement de la Ville relatif à la gestion des matières résiduelles (REG-126), il est interdit de déposer des rognures de gazon dans la collecte des ordures.

Trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie

Avec ce dernier programme, la Ville offre une remise de 20 \$ à l'achat d'une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie (comprenant une pomme de douche et des aérateurs de robinet). Les produits proposés limitent à 5,7 litres le débit d'eau par minute, soit jusqu'à 40 % de moins que le débit des produits traditionnels. Grâce à l'efficacité de ce type d'articles, il est facile d'économiser et de consommer de façon responsable l'eau et l'énergie.

Pour connaître les modalités entourant ces programmes et s'inscrire, consultez **brossard.ca** (section «Services aux citoyens», onglet «Environnement», rubrique «Programmes de subvention») ou communiquez avec *Services Brossard*, au **450 923-6311**.